

Employés de remontées mécaniques : conducteurs, contrôleurs, etc.



Prévention des risques professionnels

Vous vous déplacez à skis, à pied, avec des engins motorisés.

Vous êtes exposés aux glissades et aux chutes.

PRÉVENTION

- ▶ Disposer de revêtements antidérapants, maintenir les sols propres, dégagés et en bon état.
- ▶ Porter des chaussures adaptées (semelles antidérapantes).
- ▶ Faire vérifier régulièrement le matériel (réglage des fixations...).
- ▶ Veiller au bon état de fonctionnement des véhicules (signaler les problèmes).
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et de vigilance lors des déplacements et de la conduite.

- ▶ Respecter les zones de circulation définies par l'entreprise (attention aux zones avalancheuses hors piste, aux pistes difficiles, aux conditions météorologiques...).
- ▶ Privilégier les déplacements par téléportés.

La vitesse lors des déplacements et les efforts à froid sont facteurs de risques.



Vous travaillez à proximité d'appareils de remontées mécaniques.

Vous êtes exposés au bruit.

L'exposition à des niveaux sonores élevés peut provoquer des atteintes de l'audition réversibles (fatigue auditive) ou définitives (bourdonnements d'oreille, baisse de l'acuité auditive, surdité). Le bruit est aussi facteur de fatigue et de baisse de vigilance.

PRÉVENTION

- ▶ Connaître les niveaux de bruit et leurs effets sur la santé.
- ▶ Porter des protections auditives (bouchons d'oreille, casque anti-bruit...) si nécessaire.

Vous intervenez sur des appareils de remontées mécaniques, lors des opérations de maintenance.

Vous êtes exposés à des risques de chute de hauteur.

PRÉVENTION

- ▶ Se référer aux procédures mises en place.
- ▶ Utiliser les Équipements de Protection Individuelle (harnais, longes...).

Vous intervenez sur des appareils sous tension.

Vous êtes exposés aux risques d'électrisation ou d'électrocution.

PRÉVENTION

- ▶ Respecter les procédures d'intervention et les consignes de sécurité.
- ▶ Posséder les habilitations électriques adaptées à l'intervention.

Vous manutentionnez des charges lourdes, vous effectuez des efforts physiques avec ou sans répétition des gestes (dénivellement, embarquement des skieurs, retenue des sièges...), vous adoptez des postures contraignantes en torsion, en position penchée en avant, en posture debout prolongée ou lors de piétinements.

Vous êtes exposés à des risques de blessures (accident du travail)

et de maladies professionnelles (douleurs au dos, tendinites...)

PRÉVENTION

▶ Adopter les bonnes postures (ne pas se pencher en avant mais plier les genoux, éviter les rotations du tronc combinées à une flexion...).

▶ Faire remonter les difficultés ressenties en matière d'aménagement des locaux, d'outillage et d'organisation du travail.

▶ Alternier les tâches de travail.

▶ Veiller à une bonne hydratation.

Lors des manutentions manuelles et port de charges, porter sans risques :

▶ **Se rapprocher de la charge.**

▶ **Avoir les pieds décalés et écartés.**

▶ **Fléchir les genoux.**



Vous intervenez sur des appareils de remontées mécaniques.

Vous êtes exposés aux risques de collisions, de heurts et de blessures liés

au contacts avec des masses en mouvement (cabines, sièges, perches) ou

des pièces en mouvement (poulie, cardans...).

PRÉVENTION

▶ Respecter les zones de circulation.

▶ Pièces en mouvement : si absence de protection collective (écrans, grilles...), intervenir lorsque l'appareil est à l'arrêt.

▶ Respecter les procédures d'arrêt et de mise en fonctionnement des appareils après intervention.

Vous travaillez en extérieur, en altitude, dans des conditions météorologiques difficiles (température, brouillard, vent, neige).

Vous êtes exposés à l'hypothermie, aux engelures, aux troubles

musculo-squelettiques, aux atteintes oculaires et cutanées (brûlures,

cancers dus aux rayonnements UV).

PRÉVENTION

▶ Assurer une protection thermique du corps (bonnet, gants, vêtements chauds et secs, chaussures).

▶ Se protéger du soleil : lunettes, bonnet couvrant les oreilles. Appliquer régulièrement une crème solaire de type écran total.

Vous avez un rythme de travail soutenu avec des contraintes, vous êtes en contact avec des personnes (clientèle, collègues, équipe...), vous traitez des incidents, des accidents.

Vous êtes exposés au stress, à de l'agressivité.

PRÉVENTION

- ▶ Communiquer et garder son calme.
- ▶ Demander conseil aux responsables.
- ▶ Signaler les incidents et les dysfonctionnements.
- ▶ Connaître et appliquer les procédures.
- ▶ Ne pas hésiter à parler de ses difficultés aux collègues, à la hiérarchie, au médecin du travail.

ORGANISATION DES SECOURS (ACCIDENT, INCENDIE) :

- ▶ Connaître les protocoles/consignes en cas d'accident (voir fiche conseil ou protocole interne).
- ▶ Répérer les extincteurs et s'informer de leur utilisation.
- ▶ Connaître les consignes en cas d'incendie

HYGIÈNE DE VIE :

- ▶ Prévoir des temps de récupération suffisants (sommeil).
- ▶ Avoir une alimentation équilibrée, limiter les excitants (café, thé en grande quantité).
- ▶ Ne pas consommer de produits modifiant le comportement ou les réflexes (certains médicaments, alcool, drogues...

EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Santé au Travail

Document élaboré par GEST 05
membre de Présanse Paca-Corse

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Retrouvez-nous sur   